

Déductions fiscales courantes

Crédit d'impôt pour personnes handicapées ou Montant canadien pour aidants naturels pour chef de famille ou conjoint

Remarque importante

Il est important d'entrer les frais médicaux dans le profil du membre de la famille qui a directement bénéficié de ces frais.

Demandez les crédits suivants dans le profil de la personne qui a une déficience, ou un handicap :

- crédit d'impôt pour personnes handicapées;
- montant canadien pour aidants naturels;
- déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées;
- dépenses pour l'accessibilité domiciliaire.

Montage de l'interview (Chef de famille, Conjoint(e))

The screenshot shows the 'ImpôtExpert 2023' software interface. At the top, there is a navigation bar with five steps: 1. Commencer, 2. Entrevue (highlighted), 3. Révision, 4. Déclaration, and 5. TED. Below this, there is a sub-navigation bar with tabs for 'Chef de famille', 'Conjoint(e)', and 'Personne à charge'. The 'Chef de famille' tab is selected. On the left, there is a sidebar menu with various options, including 'Montage de l'entrevue' which is highlighted. The main content area is divided into several sections, each with a title and a list of checkboxes. The sections are: 'Revenus et frais découlant de placements', 'Travailleurs autonomes', 'Étudiant', 'Déductions fiscales courantes', 'Parents et enfants', and 'Acomptes provisionnels et transfert d'impôt'. The 'Déductions fiscales courantes' section is highlighted with a red box, and the 'Frais médicaux, personnes handicapées, aidant naturel' checkbox is checked.

- Cliquez sur le sous-onglet de la personne pour laquelle vous souhaitez entrer les renseignements.
- Cliquez sur **Montage de l'entrevue** dans le menu de gauche.
- Cochez la case à côté de **Frais médicaux, personnes handicapées, aidant naturel** dans la section **Déductions fiscales courantes**.
- Cliquez sur **Suivant**.

Déductions pour frais médicaux, handicap (Chef de famille, Conjoint(e))

The screenshot shows the 'ImpôtExpert 2021 PCBM' software interface. At the top, there are five main steps: 1. Commencer, 2. Entrevue (highlighted), 3. Révision, 4. Déclaration, and 5. TED. Below these, there are sub-steps for 'Chef de famille', 'Conjoint(e)', and 'Personne à charge'. The left sidebar contains a list of categories, with 'Frais médicaux, handicap, aidant naturel' selected and highlighted in red. The main content area is titled 'Déductions pour frais médicaux, handicap' and contains instructions on how to add new pages for medical expenses, disability, and caregiver expenses. It also lists specific line numbers for these deductions: 31600 for medical expenses, 21500 for caregiver expenses, and 31285 for accessibility expenses. The bottom of the interface has 'Précédent' and 'Suivant' buttons.

- Cliquez sur **Frais médicaux, handicap, aidant naturel** dans le menu de gauche.
- Cliquez sur le signe + à côté de **Montants pour déficience et pour handicap pour vous-même* (ligne 31600)**.

Montant canadien pour aidants naturels, crédit d'impôt pour personnes handicapées (Chef de famille, Conjoint(e))

1 Commencer | **2 Entrevue** | 3 Révision | 4 Déclaration | 5 TED | ImpôtExpert 2023 PCBM

Personne à charge: **Conjoint(e)** | ajouter une personne à charge | Supprimer la sélection

Déficiência et handicap

Utilisez ce formulaire pour demander le montant pour personne handicapée pour **vous-même** (ligne 31600). **Ne réclamez pas ici le montant pour handicap d'une personne à charge.** (Faites cette réclamation dans le dossier de la personne à charge en question. Le programme transférera automatiquement tout montant pour personne handicapée inutilisé de la personne à charge à la ligne 31800 de la déclaration du soutien.)

Notez que pour la première demande de montant pour handicap, le certificat T2201 doit être soumis à l'ARC. Une personne qui réclame le montant pour handicap ne peut utiliser ImpôtNet que si elle est inscrite en tant que personne handicapée auprès de l'ARC. Dans le cas contraire, cette personne doit produire sa déclaration sur papier et y joindre le certificat médical T2201.

Nom ou description de la déficiência (ou indiquez inconnu au lieu du nom ou de la description) :

Avez-vous droit au montant pour personne handicapée à la ligne 31600 du fédéral?

Est-ce que cette déficiência donne droit au montant canadien pour aidants naturels au fédéral?

Règles particulières pour demander le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux

Indiquez comment vous souhaitez traiter le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux

Si vous avez un époux ou un conjoint de fait et que vous lui transférez un montant pour personnes handicapées sur son annexe 2, vous devez répondre à la question suivante:

Est-ce que l'ARC a déjà un formulaire T2201 approuvé pour cette invalidité?

Précédent | Suivant

- Demandez le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le montant canadien pour aidants naturels à la page **Déficiência et handicap**.
- Entrez l'information applicable dans le champ **Nom ou description de la déficiência** :
 - si le particulier ne vous fournit pas cette information de façon volontaire, entrez simplement **Inconnu** dans le champ.
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Avez-vous droit au montant pour personne handicapée à la ligne 31600 du fédéral?**
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Est-ce que cette déficiência donne droit au montant canadien pour aidants naturels au fédéral?**

Règles particulières pour demander le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux

- Si **Coût des services d'un préposé aux soins** est sélectionné dans la section **Frais médicaux spécifiques (non réclamés ailleurs)** à la page **Frais médicaux**, sélectionnez l'un des éléments suivants à partir du menu déroulant **Indiquez comment vous souhaitez traiter le montant**

pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux :

- **Laisser OptiMax décider;**
- **Réclamer le plein montant des frais de préposé aux soins comme frais médicaux;**
- **Réclamer les frais de préposé aux soins comme frais médicaux avec le montant pour personnes handicapées.**

Astuce ImpôtExpert

Si le particulier ne vous indique pas comment il souhaite demander les frais de préposé et le montant pour personnes handicapées, sélectionnez **Laisser OptiMax décider**.

- Si le particulier transfère le montant pour personnes handicapées de sa ligne 31600 à l'annexe 2 de son époux ou conjoint de fait, vous devez sélectionner une option à partir du menu déroulant **Est-ce que l'ARC a déjà un formulaire T2201 approuvé pour cette invalidité?**
- Cliquez sur **Suivant**.

Crédit d'impôt pour personnes handicapées ou Montant canadien pour aidants naturels pour personne à charge

Remarque importante

Il est important d'entrer les frais médicaux dans le profil du membre de la famille qui a directement bénéficié de ces frais.

Demandez les crédits suivants dans le profil de la personne qui a une déficience, ou un handicap :

- crédit d'impôt pour personnes handicapées;
- montant canadien pour aidants naturels;
- déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées;
- dépenses pour l'accessibilité domiciliaire.

Montage de l'entrevue (Personne à charge)

The screenshot displays the 'ImpôtExpert 2023' software interface. At the top, there are five numbered steps: 1. Commencer, 2. Entrevue, 3. Révision, 4. Déclaration, and 5. TED. The 'Personne à charge' tab is selected. The left sidebar contains a menu with 'Montage de l'entrevue' and 'Frais médicaux et handicap' highlighted with red boxes. The main content area shows several sections: 'Revenus et frais découlant de placements', 'Déductions fiscales courantes' (which is also highlighted with a red box), 'Autres sections de revenus', 'Acomptes provisionnels et transfert d'impôt', and 'Autres sujets'. Each section contains various tax-related options and links.

- Cliquez sur le sous-onglet de la personne à charge pour laquelle vous souhaitez entrer les renseignements.
- Cliquez sur **Frais médicaux et handicap** dans le menu de gauche.

Déductions pour frais médicaux, handicap (Personne à charge)

1 Commencer **2 Entrevue** **3 Révision** **4 Déclaration** **5 TED** **ImpôtExpert 2022** PCBM

Chef de famille Conjoint(e) **Personne à charge** + ajouter une personne à charge - Supprimer la sélection

Identification
Montage de l'entrevue
Frais médicaux et handicap
Scolarité, études, prêts étudiants
Autres déductions et crédits
Remboursement/solde dû
Contrôles
Autres rubriques
Où saisir ?

Frais médicaux, déficience et handicap de la personne à charge

Si cette personne à charge avait des frais médicaux, ou était déficiente ou handicapée, sélectionnez l'option pertinente ci-dessous.

Cliquez sur + à côté d'un item ci-dessous pour ajouter une nouvelle page, puis consignez les informations pertinentes. Si vous n'avez pas besoin d'ajouter d'autres items, cliquez sur Suivant. Pour modifier une page, cliquez sur l'item correspondant dans le menu de gauche. Pour supprimer une page, cliquez sur -.

Frais médicaux Frais médicaux pour la personne à charge + ?
Forcer le transfert des frais médicaux de la personne à charge à un parent + ?
Dernière date de frais médicaux + ?

Handicap, aidant naturel Montants pour déficience et pour handicap de la personne à charge* + ?
Services d'un préposé aux soins requis par la personne à charge pour pouvoir gagner un revenu (ligne 21500) + ?
Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire (ligne 31285) + ?
Montant canadien pour aidants naturels à réclamer pour cette personne à charge (ligne 30450) + ?

*Tout montant pour personne handicapée non utilisé par la personne à charge sera automatiquement transféré à son soutien financier.

Précédent Suivant

- Cliquez sur le signe + à côté de **Montants pour déficience et pour handicap de la personne à charge***.

Montant canadien pour aidants naturels et Crédit d'impôt pour personnes handicapées (Personne à charge)

1 Commencer **2 Entrevue** **3 Révision** **4 Déclaration** **5 TED** **ImpôtExpert 2023** PCBM

Chef de famille Conjoint(e) **Personne à charge** + ajouter une personne à charge - Supprimer la sélection

Identification
Montage de l'entrevue
Frais médicaux et handicap
Déficience/handicap
Scolarité, études, prêts étudiants
Autres déductions et crédits
Remboursement/solde dû
Contrôles
Autres rubriques
Où saisir ?

Déficience et handicap de la personne à charge

Nom ou description de la déficience de la personne à charge : ?

La personne à charge est-elle admissible au montant pour personnes handicapées à la ligne 31600 du fédéral? ?

Est-ce que la déficience de la personne à charge donne droit au montant canadien pour aidants naturels au fédéral? ?

Règles particulières pour demander le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux

Indiquez comment vous souhaitez traiter le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux ? ?

Portion inutilisée du montant pour personnes handicapées de la personne à charge

Toute portion inutilisée du montant pour personnes handicapées de la personne à charge sera automatiquement transférée à la ligne 31800 pour l'individu assumant le soutien de cette personne.
Complétez cette section pour contrôler le traitement de la partie inutilisée du montant pour personnes handicapées de la personne à charge.

Qui doit réclamer tout montant pour personnes handicapées inutilisé par cette personne à charge? ? Laisser OptiMax décider

Indiquez le montant à réclamer ?

Si vous avez indiqué de réclamer une portion, consignez la portion à réclamer ? %

Désirez-vous transférer le solde du montant à l'autre conjoint (s'il y a lieu)? ?

Qui doit réclamer tout montant provincial pour personnes handicapées inutilisé par cette personne à charge? ? Laisser OptiMax décider

Indiquez le montant à réclamer ?

Si vous avez indiqué de réclamer une portion, consignez la portion à réclamer ? %

Précédent Suivant

- Demandez le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le montant canadien pour aidants naturels à la page **Déficience et handicap de la personne à charge** .

- Entrez les renseignements applicables dans le champ **Nom ou description de la déficience de la personne à charge** :
 - si le particulier ne vous fournit pas cette information de façon volontaire, entrez simplement **Inconnu** dans le champ.
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **La personne à charge est-elle admissible au montant pour personnes handicapées à la ligne 31600 du fédéral?**
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Est-ce que la déficience de la personne à charge donne droit au montant canadien pour aidants naturels au fédéral?**

Règles particulières pour demander le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux

- Si **Coût des services d'un préposé aux soins** est sélectionné dans la section **Frais médicaux spécifiques (non réclamés ailleurs)** à la page **Frais médicaux encourus pour cette personne à charge**, sélectionnez l'un des éléments suivants à partir du menu déroulant **Indiquez comment vous souhaitez traiter le montant pour personnes handicapées et les frais de préposé aux soins comme frais médicaux** :
 - **Laisser OptiMax décider;**
 - **Réclamer le plein montant des frais de préposé aux soins comme frais médicaux;**
 - **Réclamer les frais de préposé aux soins comme frais médicaux avec le montant pour personnes handicapées.**

Astuce ImpôtExpert

Si le particulier ne précise pas comment il souhaite demander les frais de préposé et le montant pour personnes handicapées, sélectionnez **Laisser OptiMax décider**.

- Remplissez la section **Portion inutilisée du montant pour personnes handicapées de la personne à charge** pour déterminer comment la portion inutilisée du montant pour personnes handicapées sera demandée, sinon laissez la réponse **Laisser OptiMax décider** :
 - toute portion inutilisée du crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées sera transférée à la ligne 31800 de la déclaration de revenus du particulier qui subvient aux besoins de la personne à charge handicapée.
- Cliquez sur **Suivant**.

Crédits d'impôt liés à une personne à charge

Montage de l'entrevue

1 Commencer Commencer avec des infos et conseils utiles

2 Entrevue Saisir les données fiscales, relevés, etc.

3 Révision Réviser vos résultats, messages et plus

4 Déclaration Voir ou imprimer la déclaration complète

5 TED Transmettre votre déclaration via TED

ImpôtExpert 2024 PCBM

Chef de famille Ajouter un conjoint Ajouter une personne à charge Supprimer la sélection

☐ Identification

☐ Adresse actuelle

☒ Questions de l'ARC

☐ TED

☒ Montage de l'entrevue

☐ Revenus d'emploi et du T4

☐ T4A, T4FHS et revenus de pension

☐ Revenus de placements/d'intérêts et

☐ Autres revenus

☐ Autres feuillets de renseignements

☐ Frais médicaux, handicap, aidant nat

☐ Cotisations à un REER, limites

☐ Autres déductions et crédits

☐ Informations de l'année précédente

☐ Remboursement/solde d'

☒ Contrôles

☐ Autres rubriques

☐ Où saisir ?

Revenus et frais découlant de placements

☐ Revenus de placements/d'intérêts et frais financiers/PNCP (T3, T5, T4PS, T5008, RC359)

☐ Revenus de sociétés de personnes, abris fiscaux (T5013, T101, T5003, T5004, T1CP)

☐ Gains (ou pertes) en capital et historique du gain en capital

☐ Revenus étrangers ou biens étrangers (T1135)

☐ Vous avez besoin de calculer votre crédit d'impôt de la Nouvelle-Écosse pour le capital de risque (T224) ou votre crédit d'impôt de la Nouvelle-Écosse pour capital de risque lié à l'innovation (T225)

Étudiant

☐ Scolarité, études, prêts étudiants et crédit canadien pour la formation

Parents et enfants

☐ Pension alimentaire

☐ Prestation universelle pour garde d'enfants (RC62)

☐ Frais de garde (cas particuliers)

☐ Frais d'adoption et traitement de l'infertilité

Autres sujets

☐ Frais de déménagement

☐ Remboursements effectués au gouvernement ou à l'employeur

☒ Autres déductions et crédits (incluant fournitures scolaires, abonnement aux nouvelles numériques et le montant pour l'achat d'une habitation)

☐ Demande de redressement d'une déclaration de revenus que vous avez déjà produite

Travailleurs autonomes

☒ Revenus d'un travail indépendant

☐ Vous avez besoin de compléter l'entente relative au plafond de passation en charges

☐ Crédits d'impôt à l'investissement

☐ Vous avez besoin du programme Agri-stabilité/Agri-investissement (T1163) dans une province en dehors de votre province de résidence

Déductions fiscales courantes

☐ Frais médicaux, personnes handicapées, aidant naturel

☐ Dons et contributions politiques fédérales

☐ REER, RAP, REEP, CELIAPP autres régimes et fonds (T5006)

Acomptes provisionnels et transfert d'impôt

☐ Acomptes provisionnels et transfert d'impôt

Montants reportés et informations de l'année précédente

☐ Pertes d'années antérieures, pertes à reporter rétroactivement

☐ Impôt minimum de remplacement reporté

☐ Informations de l'année précédente

Précédent Suivant

- Cliquez sur **Contrôles** dans le menu de gauche en utilisant le profil de la personne à charge.

Contrôles pour la personne à charge

1 Commencer **2 Entrevue** 3 Révision 4 Déclaration 5 TED

ImpôtExpert 2021

Chef de famille Conjoint(e) **Personne à charge** + ajouter une personne à charge - Supprimer la sélection

Identification
Montage de l'entrevue
Revenus de placements/d'intérêts
Frais médicaux et handicap
RAP, REEP et autres régimes
Cotisations à un REER, limites
Scolarité, études, prêts étudiants
Frais de garde
Autres déductions et crédits
Informations de l'année précédente
Remboursement/solde dû
Contrôles
Autres rubriques
Où saisir ?

Contrôles pour la personne à charge

OptiMax prendra automatiquement certaines décisions visant à minimiser l'impôt à payer et maximiser le remboursement total pour votre famille. Ces options vous permettent de contrôler la façon dont OptiMax fonctionne.

Désirez-vous déclarer cette personne à charge comme **enfant désigné** aux fins de l'allocation canadienne pour les travailleurs sur l'annexe 6 de la déclaration du parent?

Comment réclamer le montant canadien pour aidants naturels pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience (ligne 30500)?

Considérer cette personne comme personne à charge pour tous les calculs?

Si le soutien financier de cette personne à charge était parent unique avant l'union maritale en 2021 et désire déclarer cette personne à charge comme personne à charge admissible, choisissez **Oui**. (Notez qu'une seule personne à charge peut être déclarée comme personne à charge admissible.) Cela s'applique également à la situation d'un couple dont les conjoints ne vivent pas ensemble et subviennent chacun à leurs propres besoins.

Déclarer cette personne à charge comme personne à charge admissible à la ligne 30400 de la déclaration fédérale?

Si vous étiez un chef de famille monoparentale le 31 décembre 2021. Désirez-vous inclure tous les montants de la PUGE que vous avez reçus en 2021 dans le revenu de cette personne à charge?

Enfant inclus dans le calcul de la ACE?

Désirez-vous afficher le calcul du taux marginal d'imposition?

Précédent Suivant

- Modifiez les réponses sur cette page seulement dans les cas où le particulier vous informe qu'il a conclu une entente avec l'autre parent (qui n'est pas son époux ou son conjoint de fait).
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Désirez-vous déclarer cette personne à charge comme enfant désigné aux fins de l'allocation canadienne pour les travailleurs sur l'annexe 6 de la déclaration du parent?**
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Comment réclamer le montant canadien pour aidants naturels pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience (ligne 30500)?**
- Sélectionnez le cas échéant à partir du menu déroulant de l'énoncé **Considérer cette personne comme personne à charge pour tous les calculs?**
- Sélectionnez l'option applicable à partir du menu déroulant **Déclarez cette personne à charge comme personne à charge admissible à la ligne 30400 de la déclaration fédérale?**
- Cliquez sur **Suivant**.

Astuce ImpôtExpert

Les questions disponibles sur cette page varient selon l'âge de la personne à charge et l'état civil du chef de famille.